



cifal
Ouagadougou

AUTONOMIE FINANCIERE DES
COLLECTIVITES LOCALES
D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA
MOBILISATION DES RESSOURCES
LOCALES



MODULE D'INTERVENTION

LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES
LOCALES : TYPOLOGIE DES
FINANCEMENTS (PRETS, SUBVENTIONS,
ETC.), CONDITIONS D'ACCES, MOYENS DE
MOBILISATION

INTITULE

L'expérience du Burkina Faso en matière
d'emprunt et / ou de subvention aux collectivités
locales : Cas AFD – Mairie de Ouagadougou
pour la construction du Marché Central



INTERVENANT

Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Du 08 au 12 Juin 2009 à Douala (Cameroun)

A L'HOTEL SOMATEL



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

PLAN D'EXPOSE

- Introduction
- Cadre juridique de l'emprunt au B.F
- L'AFD et les Etapes de financement d'un projet
- Financement Rood Woko et ses étapes
- Suggestions à l'éligibilité à l'emprunt
- Conclusion



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



2

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Introduction

Après l'incendie du marché central Rood woko le 27 mai 2003 ,les autorités communales avaient un seul souci :comment avoir des ressources financières pour reconstruire ce poumon économique de tout le Burkina? Alors la solution fut tout de suite de recourir aux Partenaires Techniques et financiers et précisément à l'AFD car ayant déjà financé ce marché et d'autres équipements marchands dans la Commune de Ouagadougou

C'est ainsi que le 26 janvier 2007, la Commune de Ouagadougou signe directement avec l'AFD une convention de prêt. Cet accord de prêt CBF 3012/01V d'un montant de 2 000 000 d'euros soit 1 311 914 000 FCFA a pour objectif la réhabilitation du marché central Rood Woko.

Comment la commune est-elle parvenue à cet accord de financement?

Qu'est –ce que cet accord a donné dans la pratique et quelles sont les enseignements à tirer de cette expérience nouvelle ?



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Cadre Juridique de l'Emprunt au B.F

- Lois de finance du budget de l'Etat
- Loi N°055-2004/AN portant Code Général des Collectivités Territoriales au B.F
- Décret N°2006-204/PRES/PM/MFB portant Régime financier et Comptable des Collectivités du B.F



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



4

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

LE CADRE JURIDIQUE DES EMPRUNTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU BURKINA FASO

- Loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code des collectivités territoriales au Burkina Faso
 - « **Article 119** : les collectivités territoriales peuvent recourir à l'emprunt pour la réalisation de leurs investissements de développement. Ces emprunts peuvent bénéficier de la garantie de l'Etat.
 - **Article 226** : Le conseil municipal délibère sur les emprunts à contracter par la Commune
 - **Article 229** : *sont soumis à autorisation préalable : les emprunts, dans les limites prévues par les textes en vigueur »*
- Loi n°006-2003/AN du 24 janvier 2003 relative aux lois de finances
 - « Article 37 : les comptes de garanties et d'avaux retracent les engagements de l'Etat résultant des garanties financières accordées par lui à une personne morale ou physique.



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Cadre Juridique de l'Emprunt au B.F (suite)

Dans la pratique :

- Au plan juridique, les collectivités territoriales peuvent contracter des emprunts. Mais ces emprunts doivent servir à réaliser uniquement des investissements. Les emprunts de trésorerie ne sont donc pas admis. En tous les cas, au Burkina Faso, les collectivités locales dont les comptes au trésor sont à vide, peuvent bénéficier d'avances de trésorerie de la part de l'Etat.
- Par ailleurs, l'emprunt de la collectivité territoriale est soumis à autorisation préalable. Ainsi, le Maire doit d'abord requérir l'autorisation d'emprunter auprès du conseil municipal et ensuite adresser une demande d'autorisation à l'autorité de tutelle (Ministère des Finances)
- Les emprunts de collectivités territoriales peuvent bénéficier de la garantie de l'Etat. Cette garantie est donnée par décret en Conseil de ministres sur rapport du Ministre chargé des finances. Les garanties et avals donnés par l'Etat sont gérés dans le cadre d'une catégorie de comptes spéciaux du Trésor appelés « comptes de garanties et d'aval ». Il s'agit des prêts avalisés ou rétrocedés.



cifal

Ouagadougou

Du 08 au

12/06/09

Douala

(Cameroun)



6

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

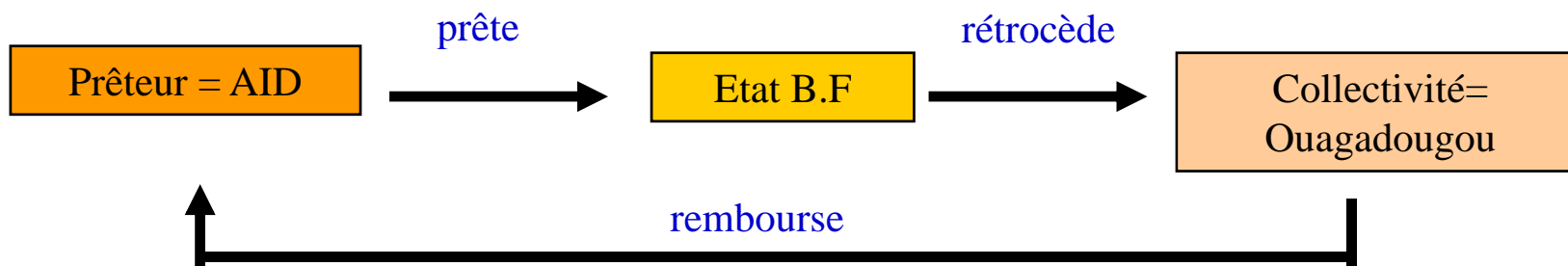
BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

1. Les prêts rétrocédés

Prêt AID pour la commune





Sylvie OUOBA / SOME

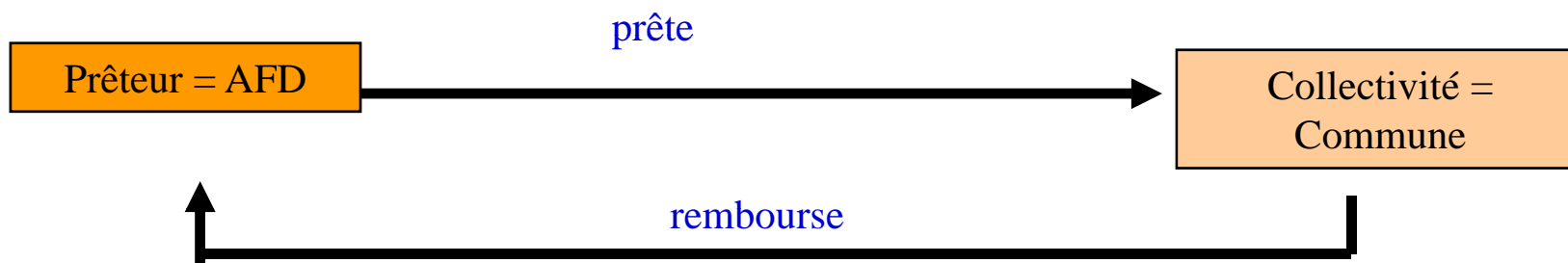
BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

2. Les Prêts Directs

Prêt AFD pour Rood Woko



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

AFD ET ETAPES DE FINANCEMENT D'UN PROJET

Quelles sont les différentes étapes d'un projet de financement ?

Il existe sept étapes clefs du cycle des projets AFD:

1. La phase d'identification

Les demandes de financement sont présentées par les maîtres d'ouvrages (qui sont les porteurs des projets) aux agences de l'AFD sur le terrain. Celles-ci identifient le projet et en vérifient la conformité par rapport aux stratégies sectorielles et géographiques de l'Agence.

Stratégies sectorielles de l'AFD :

- Lutter contre la pauvreté et les inégalités (L'accès à l'eau potable et à l'assainissement ,l'appui au secteur de la santé , L'éducation et la formation , L'agriculture et le développement rural ,Le soutien au secteur productif) .



Du 08 au

12/06/09

Douala

(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Stratégies sectorielles de l'AFD (suite)

- Soutenir la croissance économique ([L'appui au secteur privé](#) , [Soutenir les PME par l'intermédiation financière](#) , [Soutenir la croissance économique dans l'Outre-mer](#))
- Relever les défis communs du Nord et du Sud ([La lutte contre le réchauffement climatique](#) , [La préservation des forêts en Afrique centrale](#) , [Sorties de crise et Etats fragiles](#))



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



10

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Stratégies géographiques de l'AFD en Afrique

- **Les Pays concernés:**

Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafricaine (République), Comores, Congo, Congo (République Démocratique Du), Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad, Togo .



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



11

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

AFD ET ETAPES D'UN PROJET (suite)

2. L'étude de faisabilité

Après un examen préliminaire du dossier, réalisé en collaboration avec le maître d'ouvrage, une étude de faisabilité est réalisée par un bureau d'études, à l'initiative du maître d'ouvrage. Le plus souvent financée par l'AFD dans les pays étrangers, elle analyse la faisabilité technique, financière et institutionnelle du projet.

3. L'évaluation et le plan de financement

Si l'étude de faisabilité est favorable, l'AFD décide, avec l'appui des services opérationnels du siège, de poursuivre l'instruction du projet. Une évaluation est alors réalisée par l'Agence, afin de vérifier la viabilité technique, économique, organisationnelle et financière du projet. A ce stade, un plan de financement est élaboré avec l'emprunteur. L'instruction de chaque projet est assurée par une « équipe projet » dont le responsable est au siège.



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)



12

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

AFD ET ETAPES D'UN PROJET (suite)

4. La décision de financement

La décision de financement n'est prise que si les conditions de succès du projet apparaissent réunies, et sont acceptées par le porteur du projet. Le concours financier est accordé par l'instance de décision compétente de l'AFD.

5. La convention de prêt ou de subvention

Le bénéficiaire signe alors une convention de prêt ou de subvention avec l'AFD. Le choix des entreprises et prestataires de service (maître d'œuvre) est fait sur appel d'offres, lancé par le maître d'ouvrage selon la réglementation locale. La régularité est vérifiée par l'AFD mais l'Agence n'intervient pas dans le choix des entreprises. En revanche, elle opère un suivi régulier de l'exécution du projet. Les règlements sont effectués selon un circuit de décaissement très strict.



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)



13

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

AFD ET ETAPES D'UN PROJET (suite)

6. Phase de suivi et de supervision

La mise en œuvre du projet s'accompagne d'un suivi et d'une supervision régulière, par l'AFD, du bon déroulement du projet.

7. Le rapport d'achèvement (interne) et l'évaluation (externe)

- Un rapport d'achèvement du projet est rédigé, certains projets faisant l'objet d'une évaluation rétrospective. Il est prévu que l'évaluation des projets devienne systématique (cf. ci-après).
- A chacune de ces étapes, l'interlocuteur privilégié de l'AFD demeure le maître d'ouvrage.



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



14

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

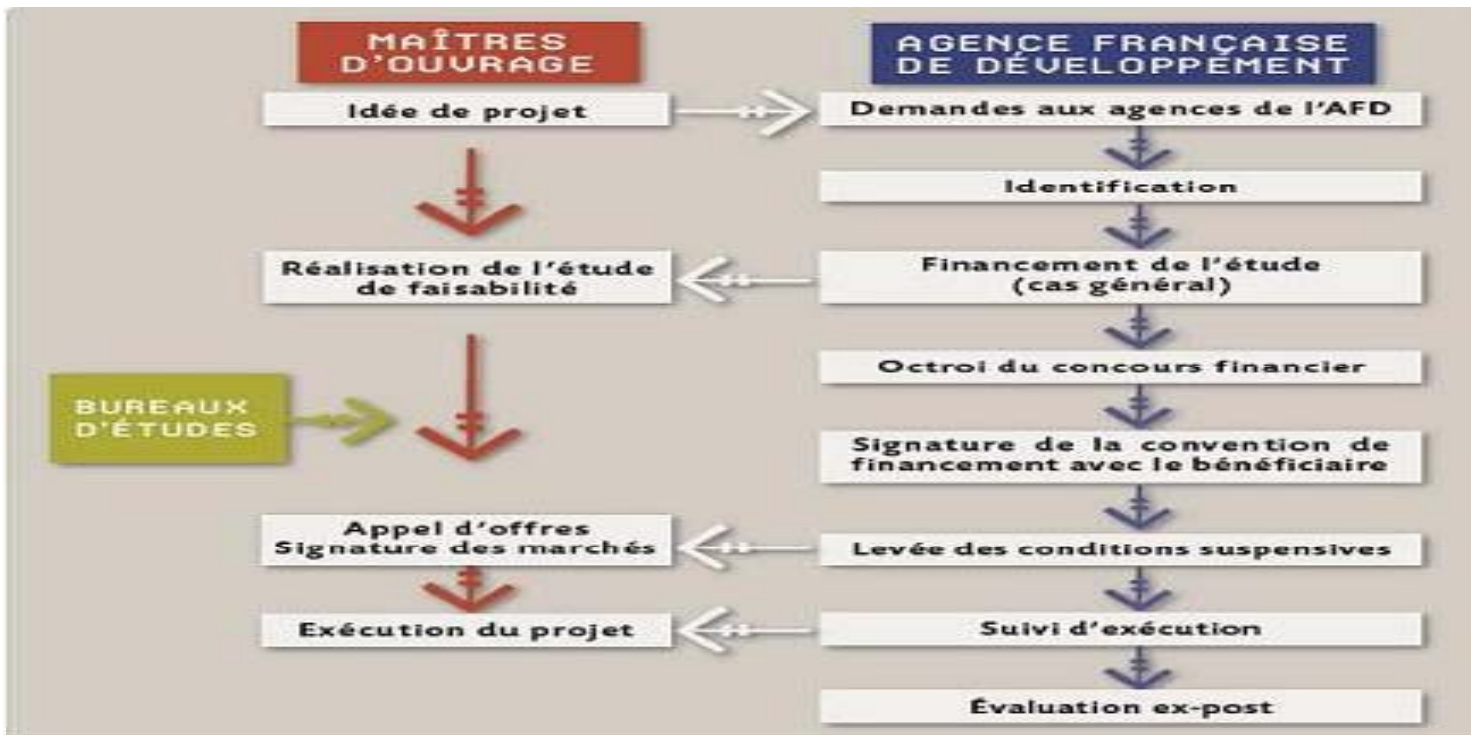
BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

AFD ET ETAPES DE FINANCEMENT D'UN PROJET (schéma)

Les
étapes
d'un
projet



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)





Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Données du Prêt AFD pour Rood Woko

- Montant total = 1 311 914 000 FCFA
- Durée du prêt = 20 ans
- Différé = 5 ans (de 2008 à 2012)
- Taux concessionnel moyen = 2,48%
- Nbre d'échéances en capital = 30 semestrialités
- Début de paiement en capital = 31/01/2012
- Fin des paiements = 31/07/2026
- Total à rembourser = 1 682 595 884 FCFA dont
370 681 884 FCFA en intérêt
- Annuité moyenne par an = 84 129 794 FCFA
- Paiement intérêts intercalaires = 41 398 687 FCFA
- Encours = 1 641 197 197 FCFA



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



16

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



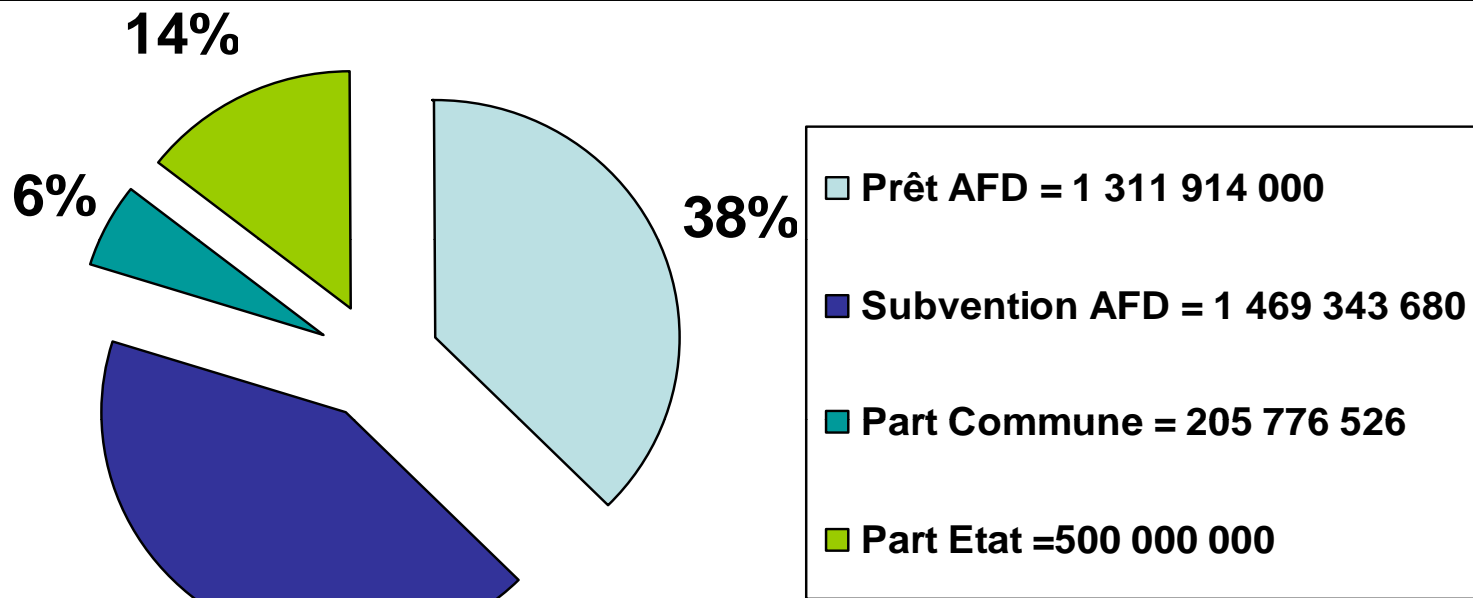
Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Comment est réparti le financement du marché Rood Woko ?
Coût Total = 3 487 034 206 FCFA



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)





Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Financement Prêt Rood Woko et ses Etapes

- Idée du projet: Dès l'incendie le 27 mai 2003
- Dossier d'orientation et de requête de financement : juin 2004
- Etude de faisabilité par un cabinet internationale : 4/08/2005
- Validation du rapport sur l'étude de faisabilité = du 6 au 12/10/2005
- Mission de cadrage avec les techniciens et l'AFD : novembre 2005
- Mission de pré-évaluation pour définir les conditions du prêt et décaissements : juin 2006
- Deuxième mission d'évaluation de l'AFD : du 9 au 13/10/2006
- Délibération N°2006-012 portant autorisation de contracter un emprunt auprès de l'AFD : 25 octobre 2006
- Arrêté conjoint du Ministère de la Décentralisation et du Ministère des Finances autorisant la Commune à emprunter : novembre 2006
- Signature de la convention de prêt et de subvention : 26 janvier 2007



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



18

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Financement Prêt Rood Woko et ses Etapes (suite)

- Publication des appels d'offre pour sélection entreprises:4/06/2007
- Premier décaissement du prêt : 25/07/2007
- Deuxième décaissement du prêt : 17/04/2008
- Lancement officiel des travaux : 27/08/2008
- Fin et réception provisoire des travaux : 25 /04/2009
- Inauguration du marché et remise de la gestion à la RAGEM: 16 /04/ 2009
- Occupation des emplacements par les commerçants : 09/05/2009



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



19

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Nouveau Rood Woko: Un défi pour la ville de Ouagadougou

- Rood Woko, une sécurité maximale (50 Policiers, 2 équipes de vigiles, un pompier permanent, des espaces libérés etc.)
- Rood Woko, une gestion renforcée (une structure spéciale au sien de la RAGEM pour la gestion, un cahier de charges, un fichier informatisé des commerçants, un manuel de procédures comptable et financier, une implication des commerçants dans tout le processus de gestion etc.)



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)



20

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Nouveau Rood Woko

- 3 000 nouveaux emplacements
- Prix des emplacements: de 12 800F(4m²) à 65 800F(20m²)
- Recettes prévisionnelles à près de 500 millions l'an
- 150 emplois directs (personnel structure de gestion).
- Plus de 6 000 emplois indirects



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



21

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Suggestions à l'éligibilité à l'emprunt

Le financement à l'emprunt est une question de confiance sur les comptes financiers de l'entité. Pour cela il faut :

- Être capable de faire des analyses financières des données du compte administratif et compte de gestion
- Bien confectionner le tableau de l'équilibre financier afin de dégager l'épargne et la capacité d'autofinancement
- Bien confectionner le tableau de situation financière afin de mesurer l'effort de contribution des contribuables et le service de la dette



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



22

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

Par ricochet, pour avoir un équilibre financier fiable conduisant à l'emprunt il faut :

- Des stratégies de mobilisations des ressources propres
- La rigueur dans l'exécution des dépenses
- Choisir des projets économiquement rentables afin que les recettes générées puissent permettre le rembourser du prêt contracté et de dégager une marge pour la pérennisation des infrastructures construites
- La qualité dans la gestion des services municipaux : choisir des modes de gestion telles que les régies autonomes par rapport à la gestion directe afin de mettre l'accent sur les résultats rentables des ouvrages.



Du 08 au
12/06/09
Douala

(Cameroun)



23

**AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES**



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou

CONCLUSION GENERALE

Pour être éligible à l'emprunt direct il faut une bonne analyse des comptes administratifs, des comptes de gestion et de la trésorerie à travers des ratios d'équilibre et de situation financière de la collectivité qui montreront que la Commune possède des atouts nécessaires pour supporter un prêt relativement important et peut assurer le service de la dette.

C'est cette procédure que la commune de Ouagadougou a utilisé ayant donné comme résultat, la réhabilitation du marché central Rood Woko.



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)



24

AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES



Sylvie OUOBA / SOME

BURKINA FASO



Version électronique
réalisée par CIFAL
Ouagadougou



Commune de Ouagadougou

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

Merci de votre attention



Du 08 au
12/06/09
Douala
(Cameroun)



AUTONOMIE FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES D'AFRIQUE :
STRATEGIES ET OUTILS D'AIDE A LA MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES